

Assurances mixtes: Deux objectifs en un

Les assurances mixtes associent assurance risque et épargne. L'objectif visé par l'épargne peut être la prévoyance individuelle pour la vieillesse, ou tout autre souhait personnel.



Sécurité pour vos proches

L'assurance mixtes couvre le risque de décès et garantissent le versement immédiat du capital assuré aux bénéficiaires désignés.

Sécurité d'épargne

En cas de vie, l'assuré reçoit le capital sous forme de versement unique. En fonction du produit choisi, il est également possible de convenir de versements échelonnés, pendant la durée du contrat d'assurance.

Les avantages des assurances mixtes

- Type de prévoyance : Liée (3a) ou libre (3b)
- Capital garanti en cas de vie ou de décès
- Financement par des primes périodiques ou par prime unique
- Solution idéale pour les personnes désirant constituer à la fois une épargne et une sécurité pour les personnes proches
- Conclusion possible dès Fr. 100.-/mois
- Nombreuses assurances complémentaires disponible pour adapter les assurances mixtes à vos besoins